

■ **Océane Travel Jacqueline Rochat**, à La Neuveville,
exploitation d'une agence de voyages, raison individuelle (FOSC
no 153 du 10. 08. 1999, p. 5453). La raison de commerce est ra-
diée par suite du décès de la titulaire.
Journal no 238 du 22.01.2002
(00314122 / CH-073.1.010.053-0)